

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 9 décembre 2020

Présents : Patrick MOULIN, Pascale VOUKTCHEVITCH, Patrick DEFRANOUX, Gérard JACOBBERGER, Jean-Pierre AUBERT, Jean-Luc DELACÔTE, Hatice HATON, Ludovic MATHIEU, Jean-François MICHEL et Aline ROMARY.

Absent excusé : Jean-Louis SAUVAGE

PROPOSITION POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux l'invitant à proposer une liste de noms afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Il précise que les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal, a proposé 24 personnes pour siéger en commission.

AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS PIETONNIERS ENTREE NORD ET SUD

Monsieur le Maire informe les conseillers que le marché COLAS relatif à l'aménagement de cheminements piétonniers entrées Nord et Sud a été signé pour un montant total de 124.762,50 € HT de travaux.

Considérant qu'au cours des travaux, des sujétions techniques imprévues et une extension de la prestation ont conduit à la réalisation de prestations supplémentaires nécessaires à la bonne marche du chantier.

Il convient donc de passer un avenant de travaux pour l'entreprise COLAS. Les compléments et modifications concernent principalement les prestations suivantes :

- Prolongement sur environ 70 ml du cheminement au niveau de l'entrée sud,
- Remplacement, sur environ 65 ml, du collecteur d'eaux pluviales situé en aval de l'aménagement de l'entrée Sud, et présentant des désordres ne permettant plus l'écoulement des effluents. En accompagnement de ces travaux d'assainissement, il a été décidé le prolongement du cheminement

jusqu'à la route de La Baffe soit environ 50 ml,

- Busage complémentaire d'environ 40 ml au niveau de l'entrée Nord suite à la découverte d'un branchement particulier lors des travaux de terrassements.

Le montant de l'avenant s'établit à 62.419,25 € HT représentant une augmentation de 50 % du marché initial.

Montant de la plus-value 62.419,25 € HT soit 74.903.10 € TTC portant le marché de 124.762,50 € HT à 187.181,75 € HT.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver cet avenant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- ACCEPTE la proposition énoncée ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune

PARTICIPATION DU SYNDICAT CHARMOIS-LE ROULIER AU TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS PIETONNIERS ENTREES NORD ET SUD

Dans le cadre des travaux d'aménagement de cheminements piétonniers entrées Nord et Sud, le Syndicat Charmois-Le Roulier a participé financièrement à hauteur de 5000 € relatif à la création d'un parking au cimetière.

A ce titre, il convient d'ouvrir les crédits au compte 4581 (dépense d'investissement) et 4582 (Recette d'investissement)

ONF - DELIVRANCE A LA COMMUNE PARCELLE 17V

Le conseil municipal de Charmois devant Bruyères communique à l'ONF, la délivrance de la parcelle 17V (La Tarpe) pour 4 pins, afin de permettre une coupe d'emprise à l'emplacement du futur relais Free Mobile.

Les trois garants responsables sont :

- Patrick MOULIN
- Patrick DEFRANOUX
- Gérard JACOBBERGER

INFORMATIONS DIVERSES :

En raison des congés de fin d'année, la mairie sera fermée du 25 décembre 2020 jusqu'au 2 janvier 2021.

MALGRE LA CRISE SANITAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR 2021.

Le Maire,
Patrick MOULIN